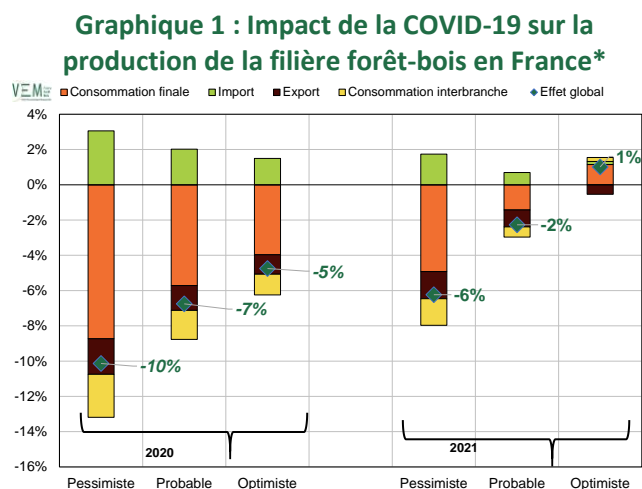


Évaluation de l'impact de la COVID-19 sur les activités économiques de la filière forêt-bois en France

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a fortement affecté les activités économiques de la filière forêt-bois en France. Les mesures de confinement ont conduit à un choc inédit d'offre et de demande, générant des impacts sur la production, la valeur ajoutée et l'emploi. En prévision, la production de la filière s'établirait à -7 % en 2020 et -2 % en 2021, par rapport à 2019 dans notre scénario central. En comparaison, la croissance du PIB en France serait à -10 % en 2020 et près de -3 % en 2021, par rapport à 2019, selon le gouvernement. En parallèle, la valeur ajoutée de la filière reculerait (-1,7 Md€ en 2020 et -0,5 Md€ en 2021, par rapport à 2019). Sur le volet emploi, la baisse serait relativement moindre (environ -1,7 % en 2020 et -0,6 % en 2021), en raison notamment du soutien du dispositif d'activité partielle déployé massivement. Par branche d'activité, la situation serait hétérogène : par exemple, les emballages en bois et les articles en papier-carton seraient plus résilients que la moyenne de la filière tandis que la fabrication de meubles et les travaux de charpente (mise en œuvre) seraient particulièrement affectés.

La crise sanitaire liée à la COVID-19, partie de Chine, s'est rapidement propagée dans le reste du monde. Pour faire face à cette situation inédite, la France (comme de nombreux pays) a mis en place des mesures de confinement, limitant les interactions physiques entre les populations. Ces mesures ont conduit à un choc global d'offre mais aussi de demande, générant une crise économique sans précédent. **A l'instar de l'activité économique dans son ensemble, la filière forêt-bois en France a subi un choc inédit.** En effet, la production industrielle s'est effondrée. La fabrication de meubles a été particulièrement sinistrée pendant le confinement en raison notamment de la fermeture des « magasins non-essentiels » tandis que la fabrication d'emballages en bois (palettes, etc.) a relativement mieux résisté. Par ailleurs, la fermeture des chantiers a fortement pesé, notamment sur les activités de mise en œuvre de la filière. **Toutefois, depuis la sortie du confinement strict (12 mai 2020), l'activité de la filière a nettement rebondi** – plus vite que l'économie dans son ensemble – et les dernières enquêtes de conjoncture suggèrent une poursuite du rattrapage dans les prochains mois, quoique plus progressivement.

En rythme annuel, la production de la filière forêt-bois s'établirait à -7 % en 2020 et -2 % en 2021, par rapport à 2019 dans le scénario probable (cf graphique 1 et encadré). En comparaison, la croissance du PIB en France serait à -10 % en 2020 et près de -3 % en 2021, par rapport à 2019, selon le gouvernement. Dans le détail, la consommation finale (en provenance des marchés finaux) expliquerait principalement la baisse de la production dans la filière et dans une moindre mesure la consommation interbranche (en provenance des autres branches de la filière). Enfin, l'impact du commerce extérieur net (exportations moins importations) serait stable et presque nul en 2020 et 2021. En effet, la plupart des partenaires commerciaux de la France ont été touchés de manière simultanée par l'épidémie. **En parallèle, la valeur ajoutée de la**



filière (i.e. la création de richesse) reculerait : environ **-1,7 milliard d'euros en 2020** et **-0,5 Md€ en 2021**, par rapport à 2019.

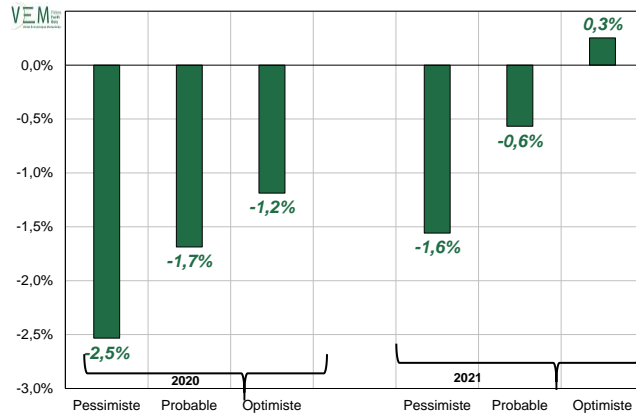
Enfin, l'impact de la crise sur l'emploi de la filière forêt-bois serait nettement moindre que sur l'activité. En 2020, les pertes d'emplois se limiteraient à **-1,7 %** en 2020 (soit près de 6 500 emplois en équivalent temps plein) et **-0,6 %** en 2021 (près de 2 000 emplois), par rapport à 2019 (cf graphique 2). Cette résilience de l'emploi s'explique principalement par le dispositif d'activité partielle (ponctuel ou de plus longue durée), déployé massivement par le gouvernement.

Par branche d'activité, l'effet du choc serait hétérogène dans la filière. Les emballages en bois (palettes, caisses etc.) et les articles en papier-carton seraient

relativement moins pénalisés que la moyenne de la filière, en raison d'une activité maintenue en partie pendant le confinement, notamment pour l'acheminement des produits de consommation courante, même si le rebond post-confinement est plus poussif. *A contrario*, l'industrie du meuble et les travaux de charpentes (mise en œuvre) seraient particulièrement affectés, conséquence de la fermeture des chantiers et des « magasins non-essentiels » pendant le confinement strict.

Plusieurs aléas entourent ces prévisions, qui peuvent jouer à la hausse ou à la baisse, parmi lesquels : (i) l'évolution sanitaire, qui reste cruciale (risque d'une seconde vague, déploiement rapide d'un vaccin et/ou d'un traitement) ; (ii) la dynamique de la consommation, donc du taux d'épargne des ménages (lié à leur confiance) mais aussi le redémarrage de l'investissement des entreprises ; (iii) les facteurs exogènes tels que la dynamique de construction aux États-Unis ou en encore la crise des scolytes.

Graphique 2 : Impact de la COVID-19 sur l'emploi de la filière forêt-bois en France*



*les variations en 2020 et 2021 sont par rapport à 2019

Encadré méthodologique

Afin de déterminer l'impact de la crise COVID-19 sur les activités de la filière, le Tableau Emplois-Ressources (TER) de la Veille Économique Mutualisée (VEM) a été mobilisé.

Dans un premier temps, une exploitation des données publiques et des enquêtes auprès des Organisations Professionnelles de la filière ont permis de calibrer les chocs pour estimer l'impact de la crise sur la production, la valeur ajoutée et l'emploi¹. En particulier pour l'emploi, l'hypothèse retenue est une baisse quatre fois moindre que l'activité, en raison principalement du déploiement rapide et massif du dispositif d'activité partielle.

Dans un second temps, l'effet du choc a été désagrégé pour capter les différentes contributions : (i) la consommation finale ; (ii) les importations ; (iii) les exportations ; (iv) la consommation interbranche ; (v) l'effet global (la somme des différentes contributions).

Par ailleurs, des scénarios alternatifs sont estimés : (i) un scénario « optimiste » qui suppose que la circulation du virus se réduit suffisamment pour permettre un rebond plus significatif de l'activité ; (ii) un scénario « pessimiste » qui consiste au contraire à ce que la circulation du virus s'intensifie.

¹ Les Organisations Professionnelles ayant participé à l'étude : ONF, Coopératives, COPACEL, UMB-FFB, CAPEL, UFME, l'Ameublement français. En outre, des publications d'articles d'experts de la filière ont été exploités. Les prévisions sont arrêtées le 29 septembre 2020.